

Frais de donation

Par Steph67

Bonjour

J'ai 42 ans et mon frère 44ans

Mes parents (71 et 69ans) souhaitent dès maintenant faire don de leur maison estimée entre 220000 et 245000 euros.

On voudrait payer le moins de frais possible quitte à faire don de la maison à un seul de nous deux (frères)

Pouvez m'indiquer les frais à prévoir (notaire et/ou fisc) dans les 2 cas

Merci beaucoup !

Par florian15

Bonjour,

Désolé, mais ce calcul concerne celui d'un notaire. Renseignez-vous auprès de lui, son conseil est normalement gratuit.